

Qu'est-ce qu'une « Balade Nature Commentée » ?

L'appellation « Balades Nature Commentée » est une marque déposée conforme à la charte de production des « Balades Nature Commentées ».

Une « Balade Nature Commentée » est une occasion de mieux connaître le milieu naturel grâce aux commentaires et aux explications d'un intervenant spécialisé.

Trois niveaux de « Balades Nature Commentées » sont distingués en fonction de leur ouverture à tous niveaux de public et du cadre d'activité physique dont elles relèvent :

- Le niveau « **Découverte** » : il s'agit de promenades pédestres d'un abord facile, de courte durée et sans engagement physique. Elles ne relèvent pas du Code du Sport.
- Le niveau « **Initiation** » : ces sorties sont d'un abord facile et relèvent du Code du Sport.
- Le niveau « **Sport** » : ces sorties sont d'un abord plus technique et relèvent du Code du Sport.

Les « Balades Nature Commentées » ce sont également :

- Des départs valables toute l'année.
- Des **tarifs abordables** : de 3,5 à 16 euros pour les balades « **Découverte** » de 6 à 45 euros pour les balades « **Initiation** » et « **Sport** ».
- **Un tarif avantageux** (*) pour les enfants pour les balades « **Découverte** » : **gratuité** pour les enfants de moins de 8 ans et 50% du tarif adulte pour les 8-12 ans.

Toutes les « Balades Nature Commentées » sont règlementées et relèvent du **Code du Sport** relatif aux activités physiques ou sportives à l'exception des « Balades Nature Commentées » de la catégorie « Découverte ».

(*) sauf mention contraire dans le descriptif des balades.